

INTERVIEW Né en 1970, Franck Moraud est chef d'exploitation à Limalonges (96 ha en grandes cultures et troupeau de 300 chèvres). Il témoigne de sa perception de la MSA et des différentes prestations et aides dont il a pu bénéficier, pour son exploitation et pour sa famille tout au long de sa carrière.

La MSA fait vivre chaque jour la solidarité acquise par les anciens

M. Moraud vous avez été accidenté sur votre exploitation il y a quelques années, et vous êtes aujourd'hui consolidé avec séquelles. Comment avez-vous pu assurer la continuité du travail sur votre ferme ?

F. Moraud : Après l'accident, heureusement j'avais mon stagiaire qui était assez polyvalent, mais le 1^{er} mois et demi, c'est le service de remplacement 79 qui m'a envoyé quelqu'un pour faire le travail dans les champs et au niveau de l'élevage.

Après il y a eu beaucoup d'entraide avec les voisins, avec la Cuma. Il y en a beaucoup qui m'ont aidé à faire les enrubanages et les foins, parce que mon accident est arrivé début avril.

Nous avons mis en place un emploi TESA pour que mon stagiaire vienne me remplacer pendant tout mon arrêt de travail, parce que je n'ai repris le travail qu'après le 15 août.

C'est là qu'intervient la MSA. Pouvez-vous nous détailler ce dispositif de Titre emploi simplifié agricole (TESA) ?

F. M : C'est une belle avancée pour la profession ce TESA ! Et surtout, c'est très simple d'utilisation. Cela permet de recruter sans démarches administratives compliquées. J'ai donc eu l'aide de la MSA « Embauche coup dur » de 1 200 €. Le service social de la



Exploitant agricole en individuel depuis 1993, Franck Moraud a rejoint une Earl en 2010. Il emploie un salarié à temps partiel.

MSA a fait tous les papiers. Mais j'ai un cheptel caprin qui est gourmand en main-d'œuvre et mon salarié, reconnu travailleur handicapé, n'accomplit pas tous les travaux sur l'exploitation, il ne fait que la traite et repousse l'alimentation. Il ne conduit pas les tracteurs, ni la pailleuse. On a donc travaillé en partenariat avec l'AGEFIPH sur les aménagements.

J'avais fait poser un GPS avant de les rencontrer, et c'est dommage parce qu'ils auraient pu m'aider si je ne l'avais pas fait. La MSA a fait un petit geste, je ne sais plus, 1200 € je crois. Après l'accident j'avais besoin du GPS pour me soulager. J'ai tout de même pu toucher les prestations Accident du Travail, les Indemnités Journalières MSA et ensuite les Indemnités Journalières com-

plémentaires pour lesquelles j'avais cotisé. Donc ça payait le salarié. Ça le payait tout juste, il ne fallait pas s'égarer.

Pourquoi avoir fait le choix d'affilier vos enfants à la MSA plutôt qu'au régime général ? Effectivement, mon épouse travaille à l'extérieur et est assurée à la CPAM. Quand nous avons adopté nos trois enfants, nous avons fait ce

choix car les aides extra-légales étaient plus importantes qu'à la CAF. On les a affiliés à la MSA et tout de suite après on a demandé les aides auxquelles on avait droit. Nous avons pu partir notamment une semaine par an en vacances, avec les bons vacances, qui nous permettaient d'en financer une partie.

Trouvez-vous les démarches faciles à faire ?

Oui cela simplifie les choses que tout soit rassemblé dans un même lieu : les prestations santé, les prestations familiales (avec la prime adoption dont nous avons bénéficié d'ailleurs), sans oublier les autres prestations sociales. Et puis nous avons toujours quelqu'un au téléphone pour nous conseiller ou nous guider, c'est un véritable atout de pouvoir avoir tous les renseignements d'un coup, avec un seul interlocuteur, un seul organisme à contacter.

En résumé, vous avez coché un peu toutes les cases du guichet unique MSA ?

Bien sûr. Il y a eu plein de choses ! Mon salarié bénéficie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Donc j'ai reçu des aides pour améliorer ses conditions de travail.

En 2018, j'ai reçu une aide financière simplifiée agricole (AFSA) de 3 000 € pour automatiser l'alimentation dans mon nouveau bâtiment. Avant, je devais le faire manuellement, mais grâce à cette aide, j'ai pu installer des cornadis et un raillage pour faciliter le processus. Comme je l'ai déjà dit, j'ai bénéficié d'aides suite à mon accident de travail, et de prestations pour mes trois enfants. Mais il y a aussi des cotisations, hein ! Je ne dis pas que c'est gratuit. Maintenant il ne me manque plus que la retraite pour avoir fait tout le tour !

PROPOS RECUEILLIS PAR
MSA POITOU

EXEMPLES DE COÛTS MOYENS SUPPORTÉS PAR LA MSA

- IRM : 350 €
- Séjour à l'hôpital pour une opération de l'appendicite : 2 450 €,
- Accouchement sans césarienne : entre 2 800 et 5 600 €,
- Chimiothérapie classique : entre 5 200 et 31 200 € selon le produit utilisé,
- Immunothérapie : entre 80 000 € et 116 000 €.

■ En 2023, la MSA POITOU a encaissé 344 M€ de cotisations et contributions. Elle a versé 596 M€ de prestations soit 2 € reversés pour 1 € encaissé. La différence est financée par la solidarité nationale.

■ Le coût de gestion de la MSA Poitou représente 2,5% du volume financier des prestations et cotisations. En comparaison, le coût de gestion d'une compagnie d'assurance varie autour de 20 % soit presque 10 fois plus.